## Les prix pour *Up* (Région de Bruxelles-Capitale)

Prix Mars 2021 (\*) - TVA incluse
Cette fiche de prix fait intégralement partie des Conditions Spécifiques et/ou Conditions Contractuelles de votre/vos Contrat(s) avec
Electrabel sa (ci-après "ENGIE")



Les prix qui vous sont facturés sont constitués des parties suivantes : le prix pour l'électricité, le prix pour le gaz, la redevance fixe, les coûts d'électricité verte et le cas échéant de cogénération, les Coûts de Réseau électricité et gaz (approuvés par la CREG et les régulateurs régionaux) et enfin les Suppléments (taxes et surcharges) fixés par les pouvoirs publics. Les prix pour l'injection de l'électricité sont également repris sous le point 1. Ce prix vous sera crédité conformément aux Conditions Contractuelles de votre Contrat.

ELECTRICITE: PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS					
NORMAL	Mars 2021				
Prix par kWh (c€/kWh)	7,755				
BIHORAIRE	Mars 2021				
Prix par kWh heures pleines (c€/kWh)	9,167				
Prix par kWh heures creuses (c€/kWh)	6,590				
EXCLUSIF NUIT	Mars 2021				
Prix par kWh (c€/kWh)	6,590				

INJECTION 4 ANS (8)
Mars 2021
4,179
Mars 2021
4,729
2,681

GAZ : PRIX D'ÉNERGIE FIXE - 4 ANS
Mars 2021
2,787

## ABONNEMENT - REDEVANCE MENSUELLE POUR LES SERVICES UP

Redevance mensuelle (€/mois, contribution Recupel incl.)

20,49

COUTS ENERGIE VERTE (1) Région Bruxelles-Capitale 1.307 Coûts énergie verte (c€/kWh)

ELECTRICITE - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)										
		DISTRIBUTION							TRANSPORT SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	Normal	Bihoraire heures pleines	Bihoraire heures creuses	Exclusif nuit	Terme fixe	Terme de puissance mise à disposition			Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)
		pieiries	creuses							
Région de Bruxelles-Capitale	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)		(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	8,52	8,52	6,22	6,22	12,41	31,74	63,46	2,86	0,23306	0,35117

DROIT POUR LE FINANCEMENT OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC. MONTANTS INDEXÉS POUR 2021.				
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)			
<= 1,44 kVA > 1,44 et <= 6 kVA > 6 et <= 9,6 kVA > 9,6 et <= 13 kVA > 13 et <= 18 kVA > 18 et <= 36 kVA > 36 et <= 56 kVA > 56 kVA	0,00 12,34 19,75 24,68 37,03 49,37 98,74 160,45			

GAZ - COUTS DE RÉSEAUX: UTILISATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, DE TRANSPORT ET DE SUPPLEMENTS (2)											
		DISTRIBUTION								SUPPLEMENTS	
Gestionnaire du réseau de distribution	0 - 5 0	T1 00 kWh/an	5 001 - 15	T2 50 000 kWh/an		Г3 00 000 kWh/an	•	r l'activité nptage	Coûts	Cotisation sur l'énergie	Cotisation fédérale (3)
de distribution	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Terme fixe	Terme proportionnel	Relevé annuel	Relevé mensuel	Fluxys (4)		
Région de Bruxelles-Capitale	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(c€/kWh)	(€/an)	(€/an)	(c€/kWh)	(c€/kWh)	(c€/kWh)
SIBELGA	5,66	2,168	46,90	1,346	990,12	0,716	19,21	355,18	0,177	0,12073	0,06566

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (Région Bruxelles-Capitale)				
Calibre du compteur	(€/an)			
6 ou 10 m³/heure(5) 6 ou 10 m³/heure(6) 16 m³/heure 25 m³/heure 40 m³/heure 65 m³/heure 100 m³/heure 160 m³/heure > 160 m³/heure	3,34 11,62 28,17 69,55 139,25 348,04 483,95 621,46 898,21			



FRAIS DE RAPPEL ET DE MISE EN DEMEURE (3) (7)				
	Montants applicables en			
	2021			
	€			
Frais de rappel Mise en demeure	7,50 max (1er gratuit)			
Mise en demeure	15,00 max			

- (1) Pix valiables pour tout contrat conclu entre le 1er mas 2021 et le 31 mars 2021 et commençant au plus tard le 30 septembre 2021.
  (1) Ces colds sont calculés de la manière suivante. Q x Pc pour le coût énergie verte a insi que le coût cogénération pour la Région Flamande. Q correspond au pourcentage, tel que détermine légalement, des prélèvements du Client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (nois TNA) pour l'énergie verte à 71 é en Valaincie, à 100 é à Bruxeles et à 55 é en Flamande. Q correspond au pourcentage, tel que détermine légalement, des prélèvements du Client pour lequel ENGIE doit remettre des certificats d'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (nois TNA) pour l'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (nois TNA) pour l'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (nois TNA) pour l'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (nois TNA) pour l'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération. Pc correspond au prix par certificat et s'élève (nois TNA) pour l'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération pour la gaute de l'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération pour la gaute des la fair tent par par certificats à l'énergie verte et, le cas échéant, des certificats de cogénération pour la gaute des la fair TNA.

  (5) Lossque la dernière consormation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égalé à 5000 kWh.

  (6) Lorsque la dernière consormation annuelle standardisée calculée est sinérieure ou égalé à 5000 kWh.

  (6) Lorsque la dernière consormation annuelle standardisée calculée est sinérieure ou égalé à 5000 kWh.

  (6)

Origine de l'électricité verte fournie dans le cadre de "Up" : sources d'énergie renouvelables (100 %).

Conformément à l'Arrêté Ministériei du 30/33/2007 et l'articlé 4 de la Loi-programme du 27 avril 2007 (à partir du 1 er juillei 2009) les personnes suivantes ont droit au tarif social : les clients finals ou toute personnes ágées ou l'ayant-droit conservant par l'application de l'article 21, 52 de la loi du 1 er avril 1999 le droit à la majoration de rente, soit de la garantie de revenus aux personnes ágées (GRAPA), (ii) d'une allocation aux handicagés (aux partir de la garantie de revenus aux handicagés, (v) d'une allocation aux handicagés, (v) d'une allocation aux partir des aux personnes agées (q') d'une allocation aux personnes aux personnes aux personnes agées (q') d'une allocation aux personnes aux personnes aux personnes agées (q') d'une allocation aux personnes aux personnes agées (q') d'une allocation aux pe

